**AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL**

**ENTRE**

**La société [Nom]**, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de [lieu d'enregistrement] sous le numéro [numéro], dont le siège social est situé [adresse], représentée par Monsieur [Prénom] [Nom], en sa qualité de [Qualité],

Ci-après dénommée « **la Société** » ou « **l'Employeur** »,

D’une part,

**ET**

**Monsieur [Prénom] [Nom]**, né le [date], de nationalité française, résidant au [adresse], dont le numéro d’immatriculation à la sécurité sociale est le [numéro],

Ci-après dénommé « **le Salarié** »,

D'autre part,

**ALORS QUE :**

Monsieur [Prénom] [Nom] a été embauché le [date] au titre d'un contrat de travail à durée indéterminée (ci-après le "Contrat"). Il occupe aujourd'hui les fonctions de.

L'Employeur a projeté de modifier les éléments contractuels suivants :

- les fonctions,

- les astreintes,

- la rémunération,

- la clause d'absence,

- la clause de confidentialité.

L'Employeur a proposé ces modifications au Salarié qui les a acceptées dans les conditions ci-après exposées.

**LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT :**

### Article 1 : Durée

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée à effet au [date].

### Article 2 : Période probatoire

Les dispositions du présent avenant ne deviendront définitives qu’à l’expiration d’une période probatoire de 2 mois, non renouvelable, pendant laquelle chacune des parties pourra demander à tout moment le retour aux conditions antérieures sans avoir à justifier sa demande ni à indemniser l'autre partie.

### Article 3 : Fonctions

Les dispositions de l'article "Fonctions" sont annulées et remplacées par les dispositions suivantes :

"*Le Salarié exercera les fonctions de [Nouvelle fonction], statut [à définir].*

*Il rendra compte de son activité dans les conditions qui lui seront prescrites par son responsable hiérarchique, agissant en qualité de [Fonction], dont les fonctions sont à ce jour exercées par [Nom].*

*Il reconnaît le caractère nécessairement évolutif de ses attributions et déclare accepter par avance que celles-ci soient complétées ou modifiées au cours de l’exécution du présent contrat, par souci d’une constante adaptation de sa situation à l’évolution structurelle et conjoncturelle de la Société.*"

### Article 4 : Astreintes

Il est inséré une nouvelle clause "Astreintes" dont les termes sont les suivants :

"*Compte tenu de ses fonctions, il pourra être demandé au Salarié de rester disponible en dehors de son temps de travail pour pouvoir intervenir si les besoins du service le nécessitent.*

*Le Salarié sera informé des périodes d’astreinte au moins 15 jours à l’avance, sauf en cas de circonstances exceptionnelles où ce délai pourra être réduit sans être inférieur à un jour franc.*

*Le temps consacré aux interventions sera considéré comme du temps de travail effectif et le Salarié bénéficiera en contrepartie des compensations prévues par la convention collective applicable.*

*En fin de mois, il sera remis au Salarié un document récapitulant le nombre d'heures d'astreinte qu'il aura accomplies au cours du mois ainsi que la compensation correspondante.*"

### Article 5 : Rémunération

Les dispositions de l'article "Rémunération" sont annulées et remplacées par les dispositions suivantes :

"*Le Salarié percevra une rémunération mensuelle brute de* [montant] *€ pour la durée du travail fixée à l’article relatif à la durée du travail du présent contrat.*"

### Article 6 : Absences

Les dispositions de l'article "Absences" sont supprimées.

### Article 7 : Confidentialité

Il est inséré une nouvelle clause "Confidentialité" dont les termes sont les suivants :

"*Pendant toute la durée du présent contrat, ainsi qu’après sa résiliation pour quelque cause que ce soit, le Salarié est lié par une obligation de confidentialité absolue concernant toutes les informations qu’il pourrait recueillir du fait ou à l’occasion de sa fonction sur l’organisation et la gestion de la Société ou du groupe auquel elle appartient, notamment, ses activités, ses produits, ses clients et relations commerciales, sa situation financière et ses projets de développement.*"

### Article 8 : Autres dispositions

Les autres dispositions du Contrat demeurent inchangées.

Fait en double exemplaire à [lieu], le [date],

Chacune des parties reconnaissant, par sa signature précédée de la mention « lu et approuvé », avoir reçu le sien.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le Salarié**Monsieur [Prénom] [Mon salarié]Lu et approuvé  | **Pour la Société**Monsieur [Prénom] [Nom][Qualité]Lu et approuvé |